

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 61 (1935)
Heft: 21

Nachruf: Neher, Jules

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Association suisse des Electriciens et Union de centrales suisses d'électricité.

L'Association suisse des Electriciens (ASE) et l'Union de centrales suisses d'électricité (UCS) ont eu leurs assemblées annuelles de 1935 à Zermatt, du 7 au 9 septembre. La renommée mondiale de Zermatt et du Gornergrat attira plus de 500 participants, membres et invités, à ces assemblées.

L'assemblée générale de l'UCS se déroula le 7 septembre après-midi sous la présidence de M. R. A. Schmidt, directeur à Lausanne, en présence des délégués des autorités fédérales et de nombreux invités suisses et étrangers. Pour succéder à M. Niesz, de Baden, qui se retire après 9 années de précieuse collaboration, l'assemblée nomma membre du comité M. Moll, d'Olten. MM. Joye, de Fribourg et Stiefel, de Bâle, dont le mandat était échu, furent réélus à l'unanimité. Le président exprima à M. O. Ganguillet, qui a pris sa retraite, après avoir été pendant de longues années secrétaire de l'UCS, les remerciements de l'Union pour les services qu'il lui a rendus au cours de son activité. Les affaires statutaires furent rapidement réglées, sur quoi M. J. Landry, professeur, fit une conférence très goûtee sur les travaux de la Dixence. La journée se termina par un banquet à l'hôtel Victoria.

Le dimanche, les participants montèrent, en trains spéciaux, au Gornergrat pour assister, après une collation réconfortante offerte par la Commune de Zermatt, à l'assemblée générale de l'ASE présidée par M. Schiesser. L'assemblée appela au Comité M. Kunz, directeur, à Genève. MM. Schiesser, Dr Sulzberger et Zaruski, dont le mandat était échu, furent réélus par acclamation. Nul ne se doutait alors que M. Sulzberger, auquel l'assemblée exprima, par cette réélection, sa gratitude pour les inestimables services qu'il a rendus à l'Association, devait être emporté brusquement, déjà le jour suivant, par une attaque, alors qu'il visitait les chantiers de la Dixence. M. J.-E. Weber, secrétaire général de la maison Brown, Boveri, lança un appel vibrant en faveur des jeunes ingénieurs et techniciens, car notre industrie a besoin de ces jeunes forces que le chômage risque d'anéantir. Il fit des propositions concrètes que M. Wyssling, appuya de précieux conseils. Au cours du banquet qui suivit, M. A. Rohn, président du Conseil de l'Ecole Polytechnique fédérale, souleva, entre autres, la question de la collaboration entre l'industrie et les hautes écoles techniques sur le terrain de la recherche scientifique.

Le troisième jour, le lundi, fut consacré à des excursions techniques à la « Dixence » et aux usines de l'« Aluminium », à Chippis.

NÉCROLOGIE

Jules NEHER.

Jules Neher, ingénieur, est décédé, à Genève, le 4 août, à l'âge de soixante-cinq ans, des suites d'un tragique accident.

Né en 1870, à Schaffhouse, il appartenait à une vieille famille qui avait déjà beaucoup contribué au développement de l'industrie suisse. Son père, industriel de grande envergure, avait obtenu la concession d'une partie des chutes du Rhin et avait créé le premier haut fourneau suisse à l'endroit même où se trouvent aujourd'hui les usines de la « Société pour l'industrie de l'aluminium », à Neuhausen. Un frère du défunt a été parmi les fondateurs de cette société, en même temps que Gustave Naville. Du côté maternel, celui des Moser, Jules Neher a subi une influence semblable : la famille Moser avait donné un renom hors de pair, en Russie, à l'industrie suisse de l'horlogerie : son grand-père maternel

construisit, en amont des chutes du Rhin, la première usine électrique de notre pays. Le développement considérable de la ville de Schaffhouse comme centre industriel, par la suite, est donc étroitement lié aux noms des ancêtres du défunt qui, issu d'une phalange d'industriels de marque, devait faire pleinement honneur aux traditions de famille.

Après avoir brillamment terminé ses études au Polytechnicum fédéral de Zurich (1892), le jeune ingénieur se rend en Amérique où il entre, tout d'abord, en qualité de simple ouvrier, au service de la Société Westinghouse, à Pittsburgh, connue dans le monde entier. Ses dons remarquables sont bientôt découverts et son avancement a lieu avec rapidité.

Revenant au pays, après un séjour de quatre ans à Pittsburgh, Jules Neher prend en mains la direction des usines de Rheinfelden de la « Société pour l'industrie de l'aluminium » (1896-1899). La Société Westinghouse n'entend toutefois pas se priver de ses services et l'appelle bientôt au poste de directeur de sa maison de Londres (1900), puis, successivement, à la direction de la Société Westinghouse belge, à Bruxelles, à celle de la Société Westinghouse française, au Havre et à Paris, enfin à celle de la Société Westinghouse italienne, à Bologne (1906).

En sa qualité de bon Suisse, cet homme si richement doué a cependant à cœur de mettre la grande expérience acquise à l'étranger au service de son pays. Il entre, en 1908, à « Motosacoche S. A. », à Genève, qu'il dirige avec une compétence remarquable en qualité d'administrateur-délégué, sachant donner à cette maison bien jeune alors un développement qui vaut une renommée mondiale aux produits de celle-ci. La connaissance approfondie du marché italien l'amène, pendant cette même période, à créer à Turin, sous la raison sociale « Sta-Mecanica Italo-Ginevrina », une succursale qui, à son tour, se développa de la manière la plus heureuse sous la clairvoyante direction de son créateur.

Motocycliste et automobiliste enthousiaste, Jules Neher crée en 1914 l'« Union motocycliste suisse » dont il est le premier président et qui, en raison de ses grands mérites pour le développement du sport et du tourisme, lui conférera par la suite le titre de président d'honneur.

Les qualités éminentes et le désintéressement du défunt ne manquent pas d'attirer sur lui l'attention d'autres groupements. Nous mentionnerons en bref qu'il a appartenu soit au Comité directeur, soit au Conseil d'administration des sociétés ou des groupements suivants : « Helvetia », Société d'assurance, à Winterthur ; « Suval » Société suisse d'assurance, à Lucerne ; Touring-Club suisse, à Genève ; Société suisse des constructeurs de machines, à Zurich ; Chambre de commerce de Genève ; Fédération internationale des clubs motocyclistes, etc. Il prit encore une part active à la vie publique et fut conseiller communal de Plainpalais, pendant la période allant de 1927 à 1931.

Jules Neher a toujours porté un vif intérêt à la Société suisse des ingénieurs et des architectes et à la Section genevoise de celle-ci, ainsi qu'à l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, en particulier au Groupe genevois de cette Association, et il assistait volontiers à leurs réunions : c'est ainsi qu'il donna à la Section genevoise, le printemps dernier, une causerie sur ses récentes impressions de voyage dans l'Amérique du Sud.

Tous ceux qui ont eu le privilège d'être en relations avec le défunt ont été douloureusement touchés de la mort pré-maturée de cet homme d'une valeur si rare et qui mettait ses riches dons de cœur et d'esprit avec une générosité sans borne au service de la communauté. Sa haute culture, son dévouement illimité étaient accompagnés d'une inépuisable bonté ; les ouvriers qu'il eut sous ses ordres, ses autres subordonnés pleurent aujourd'hui la perte d'un chef incomparable.



JULES NEHER

Un grand cercle d'anciens collaborateurs et d'amis prend une part sincère au deuil de la famille de Jules Neher, en particulier à celui de son fils M. J.-G. Neher, ingénieur, en ce moment au Venezuela ; tous conserveront de lui un souvenir ému et reconnaissant.

BIBLIOGRAPHIE

Abaques pour le fonctionnement des chaudières à vapeur. — *Rechentafeln für den Dampfkesselbetrieb.* — 19 pages de texte, 40 abaques avec commentaires explicatifs en trois langues (allemand, anglais, français). Format 14/21 cm. Prix RM: 6.—

Pour surveiller la marche des chaudières à vapeur et pour déterminer avec précision la valeur des résultats techniques et économiques qui donnent les batteries de chaudières, il est nécessaire d'effectuer sans cesse un grand nombre de calculs qui se reproduisent toujours sous une forme analogue.

La présente collection de 40 abaques englobe les problèmes les plus importants posés par le fonctionnement des chaudières à vapeur. Les divers abaques sont établis en relation systématique l'un avec l'autre et les grandeurs calculées sont classées d'une manière méthodique et claire. L'ingénieur a ainsi entre les mains un véritable « outil » qui lui permet d'intensifier le rendement de son travail et par suite d'augmenter la capacité de production des installations de chaudières dont il a la surveillance. L'ouvrage comprend cinq parties :

I. *Surveillance des combustibles* au point de vue de leurs caractéristiques les plus importantes, pouvoir calorifique, composition chimique, matières volatiles, etc. II. *Surveillance du foyer* au point de vue de sa production spécifique, quantité d'air nécessaire et volume des fumées (valeur approchée et valeur théorique), coefficient d'excès d'air et chaleur de combustion, quantité de chaleur contenue dans les fumées et leur point de rosée, intensité du tirage par la cheminée, etc. III. *Surveillance de l'eau d'alimentation* au point de vue du degré de dureté et du coefficient d'alcalinité de l'eau, teneur limite acceptable en gaz et en sels, transformations numériques les plus importantes. IV. *Surveillance de la production de la vapeur* au point de vue de la production par unité de surface de chauffe, quantité de chaleur contenue dans la vapeur et dans l'eau, poids spécifique de la vapeur et de l'eau, taux de vaporisation maximum, vapeur accumulée dans les accumulateurs et dans la chaudière, etc. V. *Perdes et coût de la production de la vapeur* au point de vue des diverses pertes de chaleur par les gaz brûlés, par la combustion incomplète, par les imbrûlés dans les résidus par rayonnement et conductibilité, au point de vue du coefficient de vaporisation et du rendement, utilisation dans les préchauffeurs, quantité d'énergie nécessaire aux machines auxiliaires, proportion des dépenses pour le combustible et pour la rémunération du capital, etc.

Quoique le format de l'ouvrage soit assez réduit, la précision des graphiques est très bonne, car les diagrammes occupent entièrement la place disponible. Le texte correspondant figure sur la page voisine ; la signification des grandeurs désignées par des lettres y est donnée en trois langues (allemand, anglais, français).

Sur chaque abaque figure un exemple dont les données sont indiquées sur la page de texte et qui permet ainsi de se familiariser immédiatement avec l'usage des abaques.

Etude graphique des vibrations de systèmes à un seul degré de liberté, par J. Lamoen, ingénieur des Ponts et Chaussées de Belgique.

De nombreux problèmes de vibrations qui se posent dans l'art de l'ingénierie peuvent être résolus, en première approximation, en se limitant à la fréquence fondamentale du système considéré. La question ainsi simplifiée se ramène à l'étude de la vibration d'un système à un seul degré de liberté.

La représentation graphique du mouvement harmonique simple est connue : la position d'une masse animée d'un tel mouvement est représentée, à chaque instant, par l'abscisse d'un point *P* parcourant un cercle dont le centre est confondu avec l'origine des axes de coordonnées rectangulaires, et la vitesse de la masse elle-même est donnée, en tout temps, par le produit de l'ordonnée et de la vitesse angulaire constante du point *P*.

Cette méthode est susceptible d'être généralisée au cas de vibrations forcées de systèmes à une seule fréquence propre. Il suffit de connaître, à chaque instant, l'effort dynamique agissant. On le caractérise en donnant, en fonction du temps, la déformation qu'il provoquerait au cas où il serait appliqué statiquement. Ces déformations connues, il est possible d'obtenir une construction graphique analogue à la première, mais dans laquelle le point projetant *P* décrira successivement des éléments d'arc de cercle dont les centres se trouveront sur l'axe horizontal, en des points définis par la déformation statique correspondante. La représentation ainsi obtenue tient compte habilement de la superposition d'une vibration libre de la masse et d'une déformation due à un effort horizontal dynamique.

Comme application de ce dernier procédé, relevons le cas des bâtiments sollicités par le vent. L'effort dynamique horizontal est admis constant pendant un certain laps de temps. Il provoque une déformation statique fixant la position d'équilibre autour de laquelle la masse effectuera une vibration libre.

L'auteur aborde, ensuite, l'étude de la représentation graphique, dans le cas d'un système présentant un amortissement proportionnel à la vitesse : soit le cas le plus simple d'une vibration amortie. On traduira le mouvement de la masse selon la méthode fondamentale énoncée ci-dessus, mais le point projetant décrira alors, à une vitesse angulaire constante, non plus un cercle, mais une spirale logarithmique autour de l'origine des axes de coordonnées. La méthode s'applique aussi si la masse, animée d'un mouvement de vibration amorti est, en outre, sollicitée par un effort dynamique.

Si l'amortissement est proportionnel au carré de la vitesse les procédés consistant à faire décrire au point projetant une courbe pouvant se déduire du cercle ne sont plus applicables.

Considérant, en deuxième partie de son exposé, le cas de vibrations pseudo-harmoniques, l'auteur arrive à la conclusion que les méthodes énoncées sont valables. Il en donne des exemples, se limitant toutefois aux problèmes où la flexibilité du système dépend uniquement de la déformation et non du temps.

La résolution graphique permet aussi de traiter les vibrations de systèmes présentant un diagramme effort-déformation irréversible ou, en d'autres termes, un diagramme montrant un effet d'hystérisis. Ce diagramme sera une courbe fermée et, en parcourant un tel cycle, il y aura dissipation d'énergie, d'où amortissement des vibrations. Il est intéressant de comparer les résultats obtenus dans ce cas à ceux établis pour les vibrations amorties proportionnellement à la vitesse.

Grâce aux nombreux problèmes traités dans cet opuscule, le lecteur pourra saisir sans peine tout l'intérêt qu'offre l'application de telles méthodes de calcul. D. BD.

Société des Nations. Travaux publics nationaux, (2^e volume), Genève, 1935, Fr. 8.

L'Organisation des communications et du transit de la Société des Nations vient de faire paraître un deuxième volume (de 235 pages) donnant les résultats les plus récents de son enquête sur les *Travaux publics nationaux*.

On se rappellera qu'un premier volume a paru au début de cette année. Il donnait les réponses adressées par les gouvernements de vingt-neuf pays à un questionnaire que l'Organisation des communications et du transit leur avait adressé avec l'approbation du Conseil de la Société des Nations et pour faire suite à des travaux qui trouvaient leur origine dans une initiative de l'Organisation internationale du travail.

Ce questionnaire portait sur les travaux publics entrepris dans les divers pays depuis le début de 1929 (achevés, en cours d'exécution ou prévus) ; sur les principales méthodes administratives adoptées pour l'exécution de ces travaux ; sur les principales méthodes de financement ; sur la répartition des dépenses destinées à l'exécution de ces travaux entre les matériaux et l'outillage d'une part et la main-d'œuvre d'autre part ; sur l'appréciation par le gouvernement intéressé des effets obtenus ou escomptés quant à la reprise de l'activité économique ou industrielle et quant au chômage. Les gouvernements étaient invités à opérer la classification des travaux selon les catégories suivantes : routes et ponts ; voies ferrées ; bonification agricole ; canaux et autres voies